



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Promotion de l'agritourisme

Question écrite n° 33257

Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les intentions du Gouvernement pour promouvoir l'agritourisme. Alors que le contexte sanitaire international entrave fortement les déplacements touristiques dans l'Union européenne et à l'international, il paraît aujourd'hui indispensable de développer l'offre d'agritourisme en France. Aujourd'hui, seuls 13 800 agriculteurs seraient diversifiés en agritourisme. Pourtant, l'agritourisme présente de nombreux avantages, tant pour les agriculteurs, que pour les territoires et les citoyens. En effet, dans un contexte agricole toujours plus difficile, l'accueil à la ferme engendre de nouveaux revenus pour les agriculteurs, ce qui leur permet de diversifier leur activité, d'être moins dépendants des prix de vente, de trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits et d'être moins impactés par les conséquences d'éventuelles intempéries et catastrophes naturelles. Par ailleurs, l'agritourisme permet de créer de nouveaux emplois dans les territoires et de faire valoir les atouts d'un territoire, d'un terroir et de la diversité gastronomique française. Il a également des vertus pédagogiques en présentant à des visiteurs souvent citadins la vie réelle des agriculteurs. Ainsi il l'interroge sur les intentions du Gouvernement pour promouvoir l'agritourisme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Lagleize](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33257

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2020](#), page 7159

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)